

poser au premier ministre. Comme le rapport du Conseil des sciences souligne l'extrême urgence de présenter un projet de loi sur la pollution de l'eau, le gouvernement compte-t-il le faire bientôt?

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur l'Orateur.

**L'hon. M. Hees:** Monsieur l'Orateur, comme il s'agit d'une affaire de la plus haute importance, le chef de la société juste voudrait-il presser le ministre compétent afin que nous puissions nous en occuper sans retard?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

### LA PÊCHE

#### COLOMBIE-BRITANNIQUE—LES LICENCES DE BATEAUX DE PÊCHE AU SAUMON

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Pêcheries au sujet du nouveau règlement qu'il vient d'annoncer et qui vise à limiter l'importance de la flottille de pêche au saumon de la Colombie-Britannique, en y fixant un maximum au nombre des bateaux. Comme le nouveau règlement a suscité des objections, quelle mesure le ministre compte-t-il prendre pour s'assurer qu'il n'y aura pas de distinctions injustes dans l'émission de nouvelles licences?

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries):** Monsieur l'Orateur, les licences s'appliquent aux bateaux qui existent déjà. Ceux-ci peuvent être échangés, achetés ou vendus par n'importe qui. Le nombre des pêcheurs n'est pas limité; nous avons tout simplement fixé un maximum au nombre de bâtiments qui font la pêche au saumon sur la côte ouest.

**M. Crouse:** Monsieur l'Orateur, si un bateau de pêche au saumon porteur de licence est brûlé ou perdu en mer, une licence sera-t-elle accordée au nouveau qui le remplacera?

**L'hon. M. Davis:** Monsieur l'Orateur, on n'émettra pas automatiquement de nouvelle licence. Le bâtiment en question sera rayé du registre. On a créé un comité d'appel auquel le malheureux propriétaire pourra s'adresser; selon les circonstances, il obtiendra ou n'obtiendra pas une nouvelle licence.

**M. Frank Howard (Skeena):** Une question complémentaire à l'adresse du ministre des Pêcheries, monsieur l'Orateur. Je lui avais demandé il y a quelques jours s'il prendrait l'initiative de déférer ces nouveaux projets de règlement au comité des pêcheries lorsque

celui-ci serait établi. Comme on a annoncé l'autre jour la composition de ce comité, le ministre peut-il nous dire quand figurera au *Feuilleton* un avis portant que cette question sera déferée au comité?

**L'hon. M. Davis:** Bientôt, j'espère, monsieur l'Orateur. Il s'agit d'un nouveau système, le premier de ce genre au monde.

Il reste probablement quelques difficultés à aplanir, et je serais des plus heureux de voir cette question déferée au comité et d'entendre des propositions de nature à améliorer ce système.

**Mr. Howard (Skeena):** Quand cela pourrait-il se faire?

**L'hon. M. Davis:** Aussitôt que possible, monsieur l'Orateur.

### L'INDUSTRIE

#### CAP-BRETON—LE RAPPORT DEVCO

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** J'ai une question à poser au premier ministre. Vu l'importance de la Société de développement du Cap-Breton et de ses programmes pour les habitants de la région, le premier ministre va-t-il nous communiquer le dernier rapport afin de faire taire les rumeurs persistantes qui agitent la population?

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je crois que cette question a été posée hier au ministre.

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur, je souleve une objection. Non seulement le premier ministre ne saisit-il pas la portée de la question, mais il ne s'est même pas rendu compte qu'elle n'avait pas reçu de réponse. Je lui demande, en tant que chef de l'État, de reconnaître l'importance du rapport de cette société de la Couronne et de ses lignes de conduite, en ce qui concerne l'avenir, vu qu'elle a été instituée pour fournir de nouveaux emplois aux mineurs. Depuis que le gouvernement a créé cette société de la Couronne, 400 à 500 emplois ont disparu. Ne croit-il pas qu'il est temps de publier le rapport?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Ce n'est pas vraiment un rappel au Règlement. Le député est en train de soutenir que le rapport pourrait être communiqué. C'est donc un argument et non pas un rappel au Règlement.

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire.